

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 12 du 5 juillet 2004 - 02 pages

Pomme de Terre

Phénologie

La végétation est stabilisée dans une majorité des parcelles.

Mildiou

Situation sanitaire

A notre connaissance, la situation est toujours saine en parcelle et sur repousses. En revanche, des symptômes sporulants sur végétation sont observés en jardins particuliers et sur tas de déchets.

Le coin des modèles

Les conditions fraîches du moment ne favorisent pas le développement du champignon.

Les légères pluies de la fin de semaine passée ont engendré une génération d'une légère gravité sur la majorité des postes climatiques (le 2 ou le 4 juillet).
Le potentiel de sporulation a tendance à diminuer d'une manière générale. Le niveau reste néanmoins moyen à fort.

Préconisations

➢ <u>toutes variétés confondues</u>

Quelle que soit la situation géographique, poursuivez la protection phytosanitaire à 7 jours.
Le choix du produit dépendra de la sensibilité variétale :
- <u>pour les variétés résistantes</u> :
l'utilisation d'un dithiocarbamate est suffisante.

Situation épidémiologique poste par poste du 5 juillet

Postes climatiques	Génération	Date de dernières contaminations (depuis le précédent bulletin)	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation
Amiens	6 ème	02/07	09/07	faible
Attilly	7 ème	02/07	09/07	moyen
Ebouleau	8 ème	02/07	09/07	fort
Forte	6 ème	aucune	aucune	fort
Froidmont	7 ème	02/07	09/07	moyen
Abbeville (Inval)	8 ème	04/07	11/07	fort
Marcelcave	7 ème	02/07	09/07	fort
Saint Just en Chaussée	7 ème	04/07	11/07	fort
Vauvillers	7 ème	02/07	09/07	fort
Verdilly	7 ème	02/07	09/07	fort
Vic sur Aisne	5 ème	aucune	aucune	moyen
Villeroy	7 ème	02/07	09/07	nul
Villers Bocage	7 ème	04/07	11/07	fort
Villiers le Sec	5 ème	aucune	aucune	moyen



Mildiou:

<u>Toutes variétés</u> : renouveler la protection à 7 jours

Pucerons:
Observez vos parcelles.

Ministère de l'Agriculture Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Picardie par délégation (art. L252-1 à L252-5 du Code Rural).

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 59 €
Tarif Fax 59€
Tarif E-mail 57 €

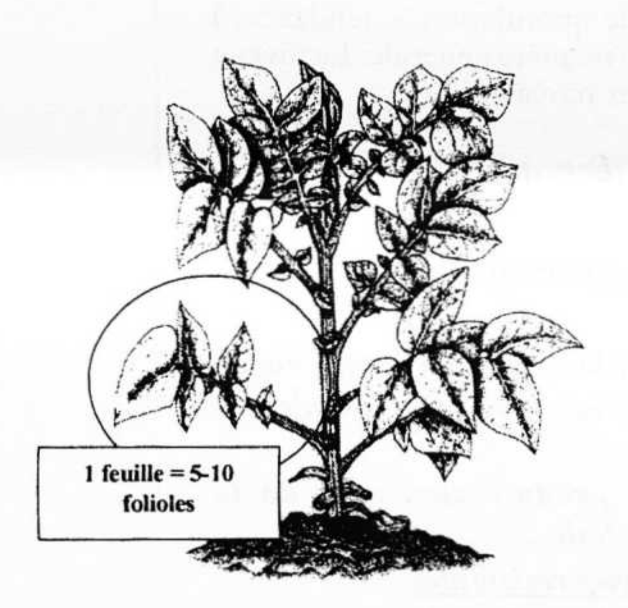
- pour les variétés sensibles et intermédiaires:

l'emploi d'un fongicide ayant une résistance au lessivage est justifié dans le cas d'irrigation et/ou d'orages prévus. Dans le cas contraire, un dithiocarbamate est suffisant.

Pucerons

En culture

En général, sur nos sites d'observation, le vol de pucerons a tendance à diminuer.
Néanmoins, la présence et le nombre de pucerons aptères peuvent s'accentuer en parcelle.



Préconisations

Dans certaines situations, le seuil d'intervention est atteint.

Rappel des seuils : 5 pucerons aptères (pour Aphis sp) à 10 pucerons aptères (autres espèces) par feuille.

Les infestations peuvent être très hétérogènes d'une parcelle à une autre. Il convient de réaliser des comptages dans chacune de vos parcelles. Le comptage se fait sur 20 plantes. On privilégie la notation sur les étages du milieu et du bas de la plante. Evaluez le nombre moyen de pucerons par feuille sur les 2 étages foliaires.

Référez vous au tableau des spécialités aphicides homologuées du BAA N°10 du 22 juin.